

# MEMENTO « reprise COVID19 » :

## Comment faire si on constate un manquement au protocole ?

Dans la majorité des communes du 04, les locaux des écoles seront ré-ouverts au public dans les semaines qui viennent.

Le SNUipp-FSU 04 s'inquiète de certaines conditions de ré-ouvertures et des risques auxquels les collègues seront confrontés.

Fidèle à ses convictions, ce document n'est en rien un prêt à penser. Il n'a pour vocation que de rappeler quelques éléments essentiels afin que vous ne vous retrouviez pas en difficultés (disciplinaires voire pénales), notamment quant à l'utilisation du droit de retrait...

### Comment faire si on constate un manquement au protocole ?

#### **1) Faire en sorte que personne n'ait accès au lieu concerné**

Si s'agit d'un manque de ménage, l'accès à la salle est condamné et les personnes sont orientées dans un autre espace de l'école jusqu'à nettoyage. Ce nouvel espace peut tout à fait être la cour de récréation.

Si le simple accès intérieur à l'école n'est pas sanitairesment garanti, et que l'accès ne peut se faire par un autre endroit de l'école, il convient de renvoyer les enfants accompagnés chez eux. ATTENTION : nous rappelons que si un enfant vient seul à l'école, son accueil est incontournable. Les parents pourront être appelés une fois que l'enfant sera mis à l'abri.

**Le même démarche doit être adoptée si un manque de matériel (masque, gel, savon...) est constaté.**

#### **2) Remplir une fiche « santé sécurité au travail » et une fiche « danger grave et imminent »**

Envoyer ces fiches à l'IEN, à la mairie et à l'adresse académique du CHSCT: [secretariat.chs-ct04@ac-aix-marseille.fr](mailto:secretariat.chs-ct04@ac-aix-marseille.fr)

Informez le SNUipp-FSU04 de vos démarches.

Les modèles sont disponibles ci-après.

#### **3) Déclencher une procédure de droit d'alerte si ce n'est pas déjà fait.**

Cette démarche peut être réalisée y compris si on a des doutes sur les possibilités de respect du protocole à partir d'une date ultérieure.

#### **4) Eventuellement déclencher une procédure de droit de retrait**

**ATTENTION :** l'utilisation d'un droit de retrait peut avoir de véritables conséquences !

S'il est jugé abusif par l'administration : l'agent se fera prélever 1/30 de salaire et d'AGS par jour sur la période de l'arrêt.

S'il met en situation de danger des tiers en quittant son lieu de travail, il peut être jugé illégal et faire l'objet de recours en justice.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des personnels à mettre en oeuvre le droit d'alerte avant d'utiliser le droit de retrait dans la situation actuelle.

Le déclenchement du droit d'alerte démontrera le cas échéant que le problème n'a pas été résolu et ainsi le droit de retrait ne saurait être qualifié d'abusif.

Même si ces droits sont individuels, nous appelons l'ensemble des équipes à s'en saisir.



**Annexe 2 : Fiche de signalement d'un danger grave et imminent  
par un membre du CHSCT ou par un agent**

Cette fiche du registre doit être disponible dans l'école, l'EPLÉ, le service administratif.

Cette fiche est remplie par un membre du CHSCT  ou un agent

Nom, adresse et téléphone de l'école, EPLÉ, ou service :

Nom du ou des agents exposés au danger :

Poste(s) de travail concerné(s) :

Nom du représentant de l'autorité administrative qui a été alerté (directeur d'école, IEN 1D, personnel de direction, chef de service, DASÉN, recteur), courriel et téléphone :

Description du danger grave **et** imminent encouru (et de sa cause), ou, description de la défaillance constatée dans le système de protection : (compléter sur une annexe si nécessaire)

Indiquer depuis quand : Date :

Heure :

**Droit d'alerte sans droit de retrait**

**Droit d'alerte avec droit de retrait**

**Si signalement par un agent**, signature de l'agent :

Date de prise de mesures par l'autorité administrative :  
(Les mesures sont à indiquer au dos de cette feuille.)

**Si signalement par un membre du CHSCT**, nom et signature du représentant du CHSCT (cette fiche doit être, dans ce cas, **cotée au registre spécial** et portée le timbre du CHSCT) :

Date(s) de l'enquête conjointe (chef de service **et** membre du CHSCT) :

Nom et signature du chef de service :

**Suites données**  
**Personne(s) chargée(s) du suivi (nom, fonction) :**

Décisions prises par le chef de service pour faire cesser le danger (compléter sur une annexe si nécessaire) :

Date d'information des membres du CHSCT :

Retour des membres titulaires du CHSCT :

Nombre ACCORD : .....      Nombre DESACCORD : .....

En cas de DESACCORD :

Description du désaccord (compléter sur une annexe si nécessaire):

Réunion du CHSCT si désaccord dans les 24 heures : Date du CHSCT :

Inspecteur Santé Sécurité au Travail sollicité : OUI      NON

Inspecteur du Travail sollicité : OUI      NON

Autres experts sollicités (précisez lesquels) : OUI      NON

## Courrier collègue droit d'alerte

Nom Prénom Le / / 2020  
Fonction  
Lieu d'exercice

A

Monsieur l'inspecteur d'académie  
S/C de l'IEN de  
Adresse

Objet : droit d'alerte sur les conditions de travail  
Copie : à l'IEN de la circonscription  
aux représentants au CHSCT du SNUipp-FSU

Monsieur l'Inspecteur d' Académie,

Je m'estime menacé.e par un danger grave et imminent, ainsi que sujet à d'importants risques psychosociaux, en raison de la pandémie actuelle de COVID-19 et des risques encourus de contamination sur ma personne ou les élèves qui me sont confiés. En effet, les conditions de santé et de sécurité mises en oeuvre pour l'ouverture de l'école ne sont pas de nature à assurer ma santé et ma sécurité ni ceux des usagers accueillis. Ainsi les protocoles de la mise en place des « règles barrière » se révèlent être impossibles à appliquer dans leur totalité au cours de l'exécution de nos tâches professionnelles, ainsi que dans nos interactions avec nos collègues et usagers.

- Concernant la distanciation sociale :

- La configuration des locaux ne permet pas d'assurer le respect de celle-ci lors de l'ensemble des déplacements inhérents à la vie collective,
- La surface de ma salle de classe rend impossible de garantir son respect,

- Concernant les équipements (WC et points d'eau) :

- Leur nombre (à préciser) et leur disposition sont incompatibles avec les règles à observer,
- Leur nettoyage n'est pas assuré de façon régulière,
- Aucun produit de nettoyage adapté à l'âge des usagers n'est mis à disposition pour un nettoyage systématique des zones contacts (lunettes de WC, robinet, ...)
- Le produit de nettoyage des mains et le matériel à disposition pour le lavage régulier des mains ne sont pas adaptés (pain de savon collectif et serviettes collectives, ou séchage des mains par ventilation à hauteur inadaptée ...)
- Le produit de nettoyage des mains et le matériel à disposition pour le lavage régulier des mains sont insuffisants et/ou non réapprovisionnés (savon liquide, serviette collective ...),

o- Concernant les protections individuelles et le matériel,

- Absence de gel hydro-alcoolique pour les adultes,
- Les masques pour les adultes sont en nombre insuffisant et/ou non réassortis,
- Les masques pour les élèves en cas de suspicion de contamination sont inexistantes,
- Concernant une éventuelle contagion :
- L'école ne dispose pas d'un lieu permettant d'isoler un élève,
- Au regard du nombre de personnel disponible la surveillance d'un élève suspecté de contagion ne pourra être assurée dans des conditions requises (pour rappel aucun enfant ne doit se trouver seul avec un seul adulte, aucun enfant ne doit être laissé sans surveillance).

Pour toutes les raisons précédemment énoncées, je fais valoir à ce jour et à cette heure mon droit d'alerte et demande à ce que ces problématiques soient résolues dans les 48 heures. A défaut, afin de limiter le risque de contamination et de me soustraire ainsi que de soustraire les usagers à ce que je considère comme un risque grave envers ma santé, celle de mes proches, et des autres adultes présents à l'école, je ferai valoir mon droit de retrait, et ce, jusqu'à ce que des conditions de travail acceptables pour ma santé physique et psychologique soient à nouveau réunies.

Recevez, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de mes sincères salutations.

Nom : Prénom : Signature :

